

Mémoire présenté au Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec



Fonds
indépendant
de production

Présenté par :

Le Fonds indépendant de production (FIP)

29 novembre, 2024

INTRODUCTION

Créé en 1991, le Fonds indépendant de production (FIP) est un fonds indépendant certifié par le CRTC (FPIC) qui soutient la création et la production de séries de fiction canadiennes. Depuis plus de 30 ans, le FIP s'est imposé comme un acteur clé dans l'écosystème audiovisuel québécois, en favorisant l'émergence de nouveaux talents et la production d'histoires originales et innovantes. Nous sommes fiers d'accompagner les créateurs dans leur développement et de contribuer à bâtir une industrie dynamique et diversifiée.



Cette mission est au cœur de toutes nos actions. Nous croyons fermement que l'innovation, la diversité et l'accessibilité sont essentielles pour assurer la pérennité et le rayonnement de l'audiovisuel canadien et québécois, tant sur les marchés locaux qu'internationaux.

Depuis notre création, nous avons investi plus de 31 millions de dollars dans plus de 240 projets de séries francophones, soutenant ainsi une génération de créateurs audacieux et novateurs. Depuis 2010, le FIP a également innové en soutenant la production de séries conçues pour les plateformes numériques. Nous avons ainsi contribué au financement de 175 séries de fiction de format court, pour un investissement total de 23 millions de dollars, dont près de 40 % en langue française. Ce format court, particulièrement adapté aux nouvelles habitudes de consommation, permet une grande liberté narrative et constitue une pépinière d'innovation pour l'industrie audiovisuelle. Il représente également une opportunité unique de tester des concepts audacieux tout en réduisant les barrières financières pour les créateurs émergents. Parmi les productions que nous avons financées, certaines ont marqué l'industrie et touché un large public, notamment *Écrivain public*, *Le Killing*, *La maison des folles* et *Je voudrais qu'on m'efface*. Ces œuvres incarnent parfaitement notre mandat : offrir un tremplin aux nouveaux talents, explorer des formats courts adaptés aux plateformes numériques et amplifier la voix de communautés souvent sous-représentées.

L'accessibilité est au cœur des programmes du FIP. Nous nous assurons que nos critères de financement favorisent les créateurs issus de divers horizons, en leur offrant un cadre propice à l'exploration artistique et à l'expérimentation. Ce modèle inclusif permet de mettre en lumière des histoires inédites et de soutenir des récits qui reflètent la richesse culturelle du Québec. Par nature même, nous encourageons l'émergence d'idées nouvelles et d'histoires innovantes tout en assurant que ces récits trouvent leur place dans un marché compétitif.

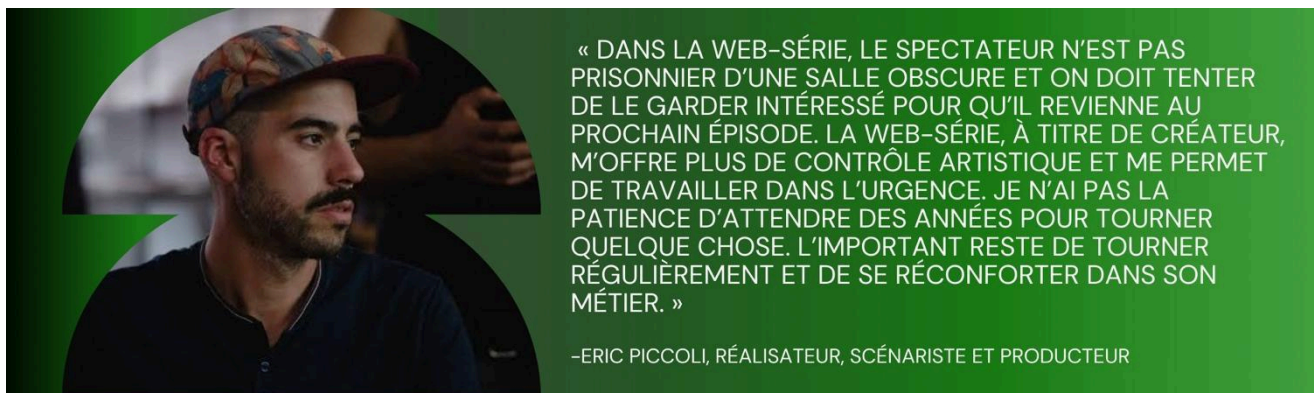
Dans le cadre de cette consultation, nous concentrerons notre contribution sur ces trois piliers fondamentaux qui sont directement liés à notre champ d'action : **stimuler la création et l'émergence des talents, soutenir la production de contenus variés de qualité et favoriser la diffusion efficace des contenus vers tous les publics et sur tous les écrans.** Ces trois objectifs, qui résonnent avec les priorités stratégiques du FIP, seront au cœur de ce mémoire. Nous explorerons des pistes concrètes pour répondre aux défis du secteur, tout en nous appuyant sur les initiatives réussies que nous avons soutenues au fil des ans.

Stimuler la création et l'émergence des talents

UN ACCÈS FACILITÉ POUR LES NOUVEAUX TALENTS

Le FIP se distingue par sa capacité à rendre ses programmes accessibles à une nouvelle génération de créateurs, même ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de se faire un nom dans l'industrie audiovisuelle. Cet engagement envers l'accessibilité se traduit de plusieurs façons :

- **Des budgets plus accessibles** : En soutenant des projets de format court, le FIP réduit les barrières financières, ce qui permet à des créateurs émergents de concevoir des productions de qualité sans nécessiter de budgets de grande envergure. Ce format, moins coûteux à produire, offre une flexibilité unique pour expérimenter avec des récits originaux et audacieux.
- **Une durée de production plus courte** : Contrairement à d'autres formats comme les longs métrages, les séries de format court bénéficient d'un processus de production nettement plus rapide. Selon une étude de Xn Québec (2019), la durée moyenne d'une production de série courte est de 15 mois, contre 37 mois pour un film, une tendance qui demeure vraie en 2024. Cette agilité dans le processus de création permet d'ancrer les récits dans des enjeux contemporains et de répondre rapidement à des besoins culturels et sociaux spécifiques.



Source : CTVM « Une entrevue de Marc Lamothe avec Éric Piccoli en mode confinement », 30 avril 2020

· **Une évaluation centrée sur le contenu et la créativité** : Contrairement à de nombreux autres programmes de financement qui mettent un fort accent sur la faisabilité financière et la solidité des partenariats confirmés, les critères du FIP privilégient le contenu et le potentiel créatif. En phase de développement, une grande part des points accordés lors de l'évaluation est dédiée à la qualité du récit, à l'innovation narrative et au potentiel du projet, offrant ainsi à tous les candidats la possibilité de se démarquer, qu'il s'agisse de leur premier projet de fiction ou non. Cette approche rend le processus plus inclusif pour des créateurs émergents qui ne disposent pas encore de structures établies.



Source : Fonds indépendant de production – Sondage réalisé auprès des récipiendaires du FIP- 2024

· **L'absence d'exigence d'un partenaire de diffusion confirmé en production** : Là où la majorité des programmes de financement exigent une entente préalable avec un diffuseur ou une plateforme, le FIP adopte une approche différente. Les créateurs peuvent être admissibles à une demande de financement en production sans avoir confirmé de diffuseur, ce qui est particulièrement rare dans l'industrie. Cette flexibilité est essentielle pour offrir un **premier « oui »** à des talents émergents, leur permettant de concrétiser leurs idées avant même de sécuriser un partenaire commercial. Bien que cela implique une prise de risque, le FIP croit fermement qu'il est crucial de créer un espace où les nouveaux talents peuvent s'exprimer et évoluer.

Cette philosophie repose sur l'idée que les créateurs émergents doivent avoir accès à des opportunités qui leur permettent de développer des récits significatifs et de faire avancer leur carrière. Grâce à ces principes directeurs, le FIP se positionne comme un acteur clé dans l'incubation de nouveaux talents et la mise en lumière d'histoires qui reflètent la diversité et la richesse culturelle du Canada et du Québec.

Recommandation aux divers acteurs de l'industrie pour un soutien accru aux créateurs émergents : financer davantage le développement

Soutenir le développement des projets représente une façon efficace et peu coûteuse d'encourager l'émergence de nouveaux talents. Le financement du développement, souvent accordé sous forme d'avances remboursables, mobilise des sommes relativement modestes, tout en ayant un impact significatif sur la capacité des créateurs à structurer et affiner leurs projets avant de les lancer en production. En augmentant les fonds alloués au développement, il serait possible de :

- Permettre à un plus grand nombre de créateurs émergents de franchir les étapes préliminaires de la conception d'un projet.
- Stimuler l'innovation et la diversité des récits en donnant aux créateurs le temps et les ressources nécessaires pour explorer des idées originales.
- Offrir une opportunité de croître et de structurer leur carrière avant d'aborder les étapes plus coûteuses et complexes de la production.



Source : Fonds indépendant de production – Sondage réalisé auprès des récipiendaires du FIP- 2024

LE RÔLE ESSENTIEL DES FORMATS COURTS

Les formats courts, soutenus par le FIP depuis plus d'une décennie, jouent un rôle déterminant dans l'émergence des nouveaux talents et de nouvelles histoires. Ce format présente plusieurs avantages stratégiques :

- **Une exploration novatrice des récits et des approches narratives** : Les formats courts permettent aux créateurs d'expérimenter avec des idées audacieuses et de tester de nouveaux concepts qui peuvent ensuite évoluer vers des productions plus ambitieuses. Ils s'adaptent également aux nouvelles habitudes de consommation, en particulier sur les plateformes numériques. Selon une étude récente : « En 2023, ce sont 68 % des adultes internautes québécois qui disposent d'un abonnement à une ou plusieurs plateformes de visionnement en ligne de contenus diversifiés et originaux pour regarder des films ou des séries sur Internet à la maison, alors que ce pourcentage était de 57 % en 2019, soit une augmentation de 11 points de pourcentage en 4 ans. »¹
- **Un engagement accru du public** : Grâce à des récits concis et percutants, les formats courts favorisent la création de communautés autour de thèmes spécifiques, permettant un lien direct entre les créateurs et leur audience.
- **Un accès facilité pour les nouvelles voix** : Ce format, moins coûteux à produire, offre une première opportunité aux créateurs émergents, notamment ceux issus de communautés sous-représentées.

Plusieurs de ces séries ont connu un succès remarquable, laissant une empreinte significative sur le paysage audiovisuel francophone. *Écrivain public*, série d'Eric Piccoli dont les trois saisons ont été encensées par la critique ici et à l'international, en est un

¹ Université Laval- Académie de la transformation numérique, 2023 « Portrait numérique des foyers québécois »

excellent exemple. *La maison des folles* a permis à la prometteuse réalisatrice et productrice Mara Joly de s'établir dans l'industrie. *Le Killing* a servi de tremplin pour de nombreux jeunes talents, comme Alec Pronovost, qui ont ensuite créé d'autres séries à succès telle que la comédie *Complètement Lycée*. Plus récemment, *Je voudrais qu'on m'efface*, aussi réalisée par Eric Piccoli, s'est distinguée comme une série poignante, saluée pour sa représentation fidèle et touchante de la réalité des familles du quartier Saint-Michel. Prochainement, Télé-Québec présentera la nouvelle série *T-Rex* sur sa plateforme numérique. Ce projet, mené par deux producteurs et créateurs de la relève chez Inséparables Films, résonnera fortement avec le récent débat de société autour de la masculinité toxique et offrira un point de vue différent, authentique et ancré dans les préoccupations des jeunes adultes. Ces succès démontrent non seulement la qualité des séries de format court, mais aussi l'appétit du public pour des contenus francophones originaux et diversifiés.

MAXIMISER L'UTILISATION DES STRUCTURES EXISTANTES

Dans l'éventualité d'une augmentation des investissements publics dans l'industrie audiovisuelle, il serait pertinent d'exploiter les structures existantes, telles que les Fonds de production indépendants certifiés par le CRTC (FPIC), pour administrer ces nouveaux programmes. Ces fonds, comme le FIP, disposent déjà des outils, des systèmes, et de l'expérience nécessaires pour gérer efficacement l'administration de programmes et les processus de sélection des projets. Plutôt que de créer de nouvelles structures administratives ou de lancer de nouveaux fonds, qui impliquent des coûts et des délais importants, nous recommandons de capitaliser sur les expertises et les infrastructures déjà établies pour maximiser l'efficacité et l'impact des investissements supplémentaires, le cas échéant. Un exemple de partenariat réussi est celui entre le FIP et le FMC, qui collaborent depuis 2020 sur le programme de développement de séries de formats courts. Forts de cette alliance fructueuse et des résultats probants obtenus grâce aux initiatives du FIP, le Fonds des Médias du Canada a décidé, en 2024, d'élargir sa participation en intégrant le programme de production. Cette synergie a permis

d'augmenter le financement maximum disponible par projet et de soutenir un plus grand nombre de projets.

Favoriser la diffusion efficace des contenus

RÉVISION DES CRITÈRES DE FINANCEMENT INSTITUTIONNEL POUR FAVORISER L'INNOVATION

Le FIP a historiquement innové en 2010 en lançant son programme de soutien aux webséries, permettant de produire des contenus numériques sans l'exigence d'un diffuseur traditionnel. Cette initiative visait à élargir les horizons de diffusion et à encourager l'expérimentation sur des plateformes numériques. Cependant, en 2024, l'écosystème reste largement structuré autour de diffuseurs traditionnels, notamment en ce qui concerne les crédits d'impôt et autres sources de financement institutionnel. Si bien que même avec l'enveloppe de production maximale de 250 000 \$ offerte par le FIP, un projet web à petit budget ne peut pas, à lui seul, compléter une structure financière adéquate pour produire un contenu répondant aux standards de qualité élevés nécessaires pour se démarquer dans un marché compétitif.

Cette dépendance aux diffuseurs traditionnels limite l'émergence de projets numériques de qualité, particulièrement sur des plateformes fréquentées par les jeunes, comme YouTube, qui talonne Netflix en popularité auprès des 16-24 ans (68 % contre 75 %)². Si l'on souhaite voir davantage de contenu québécois sur ces canaux, il devient essentiel d'assouplir les critères de financement pour permettre aux producteurs de créer des projets innovants et adaptés aux nouvelles habitudes de consommation, même sans licence de diffuseur.

² Sondage de Global World Index présentés au congrès annuel de l'AQPM - 2024

Recommandations pour moderniser le cadre de financement

- **Assouplir les critères d'admissibilité pour les crédits d'impôt et autres fonds publics** : Plutôt que d'exiger une licence de diffuseur, les producteurs pourraient fournir des indicateurs de performance numérique (ex. : nombre d'abonnés à une chaîne YouTube, statistiques d'engagement) et démontrer une stratégie solide de découvrabilité et de fidélisation du public.
- **Créer un programme de soutien spécifique** : Le gouvernement ou des institutions comme la SODEC pourraient instaurer un **programme dédié aux projets numériques**. Un exemple inspirant est celui d'Ontario Créatif qui a mis en place le Fonds pour les produits multimédias interactifs numériques (IDMF). Ce programme soutient le développement et la production de contenus numériques interactifs et innovants (non linéaire ou linéaire), permettant aux créateurs de bénéficier de financement sans l'obligation de passer par des diffuseurs traditionnels.³

LES DIFFUSEURS TRADITIONNELS : ENCOURAGER LA COLLABORATION ET L'INNOVATION

Tel que mentionné plus haut, les diffuseurs, qu'ils soient publics ou privés, jouent un rôle stratégique en tant que *gatekeepers* dans l'écosystème audiovisuel. Ils sont responsables de la visibilité des productions, de l'octroi des licences et de l'accès aux crédits d'impôt. Leur ouverture et leur capacité à prendre des risques pour soutenir de nouveaux talents sont essentielles pour garantir la diversité et l'innovation.



Source : Fonds indépendant de production – Sondage réalisé auprès des récipiendaires du FIP- 2024

³ Ontario Créatif- <https://www.ontariocreates.ca/fr/our-sectors/interactive/interactive-digital-media-fund>

Recommandations pour les diffuseurs traditionnels

- **Encourager des alliances stratégiques entre diffuseurs**

Les chaînes traditionnelles pourraient s'inspirer de modèles européens, comme en France, où TF1, France TV et M6 ont créé une alliance pour mutualiser leurs ressources et renforcer leur position face aux plateformes internationales comme Netflix et YouTube. Ces partenariats permettent d'amplifier les audiences, de partager des réseaux et d'investir ensemble dans des projets ambitieux.

- **Promouvoir des collaborations avec les plateformes numériques**

Les partenariats entre diffuseurs traditionnels et plateformes comme Netflix ou Amazon Prime devraient être explorés activement. Ces collaborations pourraient inclure des co-productions, des partages de fenêtres de diffusion ou des initiatives conjointes de promotion. Par exemple, en France, des séries comme *Les gouttes de Dieu* démontrent le succès de collaborations entre France Télévisions, Apple TV+ et des producteurs internationaux.

GARANTIR LA DÉCOUVRABILITÉ DES CONTENUS LOCAUX

Réduire les freins liés aux plateformes locales pour renforcer l'accès au contenu québécois

Dans un contexte où les habitudes de consommation des jeunes évoluent rapidement, il est crucial de s'assurer que les plateformes locales répondent aux attentes croissantes des publics, en particulier des jeunes générations. Comme l'a mis en lumière l'article publié dans *Le Devoir*⁴, de nombreux jeunes consomment les films et séries locales de manière différente, mais rencontrent des irritants qui freinent leur engagement envers les contenus d'ici.

Ces obstacles incluent :

- **Des interfaces moins intuitives** par rapport à celles des plateformes internationales, rendant la navigation et la recherche de contenu moins fluides.

⁴ Jolin-Dahel, Leïla, « Les jeunes consomment les films et séries d'ici différemment », *Le Devoir*, 22 juin 2024

- **Une découvrabilité insuffisante des contenus locaux**, souvent éclipsés par des productions internationales sur les plateformes de diffusion en continu.
- **Un manque d'interopérabilité des plateformes** (exemple : absence d'accès facile via des téléviseurs connectés ou d'autres appareils couramment utilisés par les jeunes).

Recommandations

- **Des investissements dans l'ergonomie et l'expérience utilisateur des plateformes locales** pour rendre leur interface plus intuitive et compétitive par rapport aux plateformes internationales comme Netflix et Disney+. Cela inclut des moteurs de recherche performants, des recommandations personnalisées basées sur les préférences culturelles des utilisateurs et une mise en avant claire des contenus québécois.
- **Une standardisation des pratiques techniques entre plateformes locales**, telles que l'intégration simplifiée sur les téléviseurs connectés et autres appareils numériques. Par exemple, imposer des exigences aux fabricants pour inclure des applications locales préinstallées dans leur interface d'accueil.
- **Un soutien pour des campagnes de sensibilisation ciblées** auprès des jeunes, visant à valoriser les contenus locaux et à promouvoir leur accessibilité sur des plateformes modernes et attractives.

Le FIP s'inscrit résolument comme un acteur clé dans le soutien à l'émergence de talents, d'idées et d'histoires qui enrichissent le paysage audiovisuel québécois. Par son approche accessible, audacieuse et tournée vers l'innovation, le FIP permet à une nouvelle génération de créateurs de faire leurs premiers pas dans l'industrie, tout en encourageant des récits originaux et diversifiés qui reflètent la richesse culturelle de notre société.

Notre engagement à privilégier la qualité du contenu et la créativité, ouvre des portes essentielles pour ceux qui, autrement, n'auraient peut-être pas accès à des ressources de

financement. Cette volonté d'offrir un premier tremplin est au cœur de notre mission : être un catalyseur pour les créateurs émergents, tout en contribuant à l'essor de productions québécoises distinctives sur toutes les plateformes.

Le FIP demeure engagé à collaborer avec les parties prenantes et à partager son expertise pour bâtir un avenir prometteur pour l'ensemble de l'écosystème audiovisuel du Québec.

COORDONNÉES

Catherine Moreau

cmoreau@ipf.ca

Directrice déléguée - Bureau de
Montréal

